

# Bulletin Intercommunal

édité par la Communauté de communes  
« Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »

N° 31 • décembre 2018

EGUISHEIM



GUEBERSCHWIHR



GUNDOLSHEIM



HATTSTATT



HUSSEREN  
LES-CHÂTEAUX



OBERMORSCHWIHR



OSENBACH



PFAFFENHEIM



ROUFFACH



VOEGLINSHOFFEN



WESTHALTEN



Communauté de Communes  
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"



**C**omme l'a dit le Maréchal Foch « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Ces quatre dernières années ont été l'occasion de commémorer le centenaire de la première Guerre mondiale, de rendre hommage à ceux qui ont vécu la guerre et ont donné leur vie. Le 11 novembre dernier a permis de célébrer le centenaire de l'Armistice. En ce jour exceptionnel, la France, le monde, se sont rassemblés pour célébrer la paix.

Une paix qui, malheureusement encore aujourd'hui, apparaît trop fragile. Aussi, face à la montée des nationalismes, nous devons faire preuve de solidarité et nous tourner résolument vers l'avenir.

**L'avenir, ce sont nos jeunes**, ces citoyens de demain. C'est pourquoi les élus de la Communauté de communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » ont décidé la construction d'un espace qui leur est destiné. L'ancien local du service animation jeunesse était devenu trop exigu, inadapté, non accessible et plus conforme en matière de sécurité. Le nouvel équipement, situé dans l'enceinte du groupe scolaire de Rouffach, permettra aux adolescents de 11 à 18 ans de se retrouver et de partager diverses activités et projets.

**L'avenir, c'est notre économie** : l'aménagement de la zone d'activités économiques à Rouffach se poursuit avec l'extension des voiries et réseaux et l'implantation de plusieurs nouvelles entreprises en 2019. Soutenir l'économie, créatrice de richesses et d'emplois, reste l'une de nos principales missions.

**L'avenir, c'est la protection de notre planète**. Nous devons poursuivre nos efforts en matière de tri et de collecte sélective. C'est dans cette optique que la déchèterie a été réaménagée. En plus des filières déjà existantes, le site propose désormais de nouvelles bennes de tri pour les déchets de mobiliers, les déchets de plâtre, les plastiques rigides, les housses et films plastiques, les polystyrènes, les sols PVC, les huisseries (portes et fenêtres).

Par ces valeurs qui nous rassemblent, nous contribuerons à améliorer la vie de nos habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne lecture de ce nouveau bulletin d'information.

*Ensemble, regardons avec confiance  
l'avenir  
Bonne année 2019*

Le Président  
Jean-Pierre TOUCAS

Le mot du président



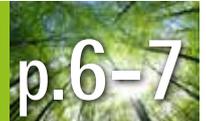
Présentation de nos communes



Economie



Environnement



Enfance-Jeunesse



Médiathèque-Ludothèque



Info finances



Taxe de séjour

Ecole de musique





Interview de Pascal DI STEFANO,  
Maire d'Hattstatt

## Monsieur le maire, présentez-nous votre commune...

**H**attstatt, l'un des plus anciens bourgs d'Alsace est une cité viticole située sur la Route des Vins d'Alsace et sur la route romane entre Rouffach et Colmar. Le village est entouré d'un vignoble ensoleillé où des générations de viticulteurs se sont succédées, léguant ainsi de père en fils le flambeau séculaire qu'est l'amour de la vigne. Adossé aux flancs Sud et Sud-Est, le grand cru « Hatschbourg » donne naissance à des vins réputés et d'une qualité exceptionnelle. Une promenade dans le village s'impose. En flânant dans les vieilles ruelles, le visiteur découvrira les belles

maisons anciennes du XVII<sup>ème</sup> siècle, certaines avec porche armorié. Au centre du village se dresse l'imposant bâtiment de la mairie. Construit en 1554 sous Nicolas de Hattstatt, ce bâtiment est un superbe témoin de l'art de la Renaissance. Les armoiries de la commune sont visibles en façade. Commune de 834 habitants, Hattstatt dispose d'une petite zone artisanale avec plusieurs entreprises. Au sein de la commune, vous trouverez également une des dernières entreprises de tissage artisanal de notoriété nationale ainsi que deux restaurants. Au concours des villages fleuris, le village est lauréat de trois fleurs.

## Quels sont les projets de la commune ?

**L**a commune a procédé à la mise en accessibilité de l'école ainsi que du club house conformément à l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé). Nous avons, grâce à des subventions exceptionnelles, remplacé plus de 50% des luminaires du village par des LED. Le PLU est en cours de finalisation. Les travaux pour la mise en place d'un columbarium et d'un ossuaire au cimetière vont débuter sous peu. Un plan de régulation

et de circulation est en cours d'étude avec les services de l'ADAUHR afin de sécuriser les rues du village. Suite aux différents orages de cette année, nous avons sollicité le Conseil départemental pour trouver des solutions et pour mettre en place des ouvrages pour les retenues d'eau sur les bassins versants. Nous avons également, en parallèle, engagé une réflexion sur les réseaux de notre commune.

## Qu'apporte l'intercommunalité à votre commune ?

**H**attstatt fait partie des communes qui sont à l'origine de la Communauté de communes du Pays de Rouffach en 1994. Aujourd'hui, la Comcom nous permet de bénéficier grâce à ses compétences déléguées, de la gestion des déchets, la petite enfance, le développement

du tourisme et de l'économie et d'autres services comme l'école de musique, le service animation-jeunesse, la médiathèque. Elle nous permet également d'échanger avec les autres élus pour réaliser et construire le futur de notre Communauté de communes.

## Gundolsheim



Interview de Didier VIOLETTE,  
Maire de Gundolsheim

### Monsieur le maire, présentez-nous votre commune...

**G**undolsheim est une commune attractive de près de 800 habitants. Elle se situe au barycentre de Colmar et Mulhouse, entre la RD83 et l'A35.

Elle bénéficie d'une architecture significative grâce à son église au clocher roman hexagonal exceptionnel du XII<sup>ème</sup> siècle et à deux maisons à redents.

Gundolsheim est une commune de plaine, avec une activité agricole qui va en s'adaptant. Des fraises et des asperges y sont cultivées et mises à l'honneur chaque année par le Conseil de Fabrique.

L'activité associative y est importante. De nombreuses fêtes, reconnues en Alsace, sont organisées par les associations : la Gundo'bylette, festival vintage géré par l'Amicale des

sapeurs-pompiers, le marché aux puces du Football-club, la soirée tricolore. L'Amicale villageoise gère de nombreuses activités, dont le théâtre alsacien, la broderie, les ateliers créatifs pour les scolaires, le club des aînés, le tennis de table...

Gundolsheim a son école maternelle et primaire, la Rose des vents, avec un espace de jeux à proximité, ainsi qu'une aire de jeux pour les jeunes à l'extérieur du village.

C'est une des premières communes d'Alsace à avoir obtenu trois libellules pour le zéro phyto. Préserver l'environnement par une démarche raisonnée est essentiel. Nous souhaitons que les piétons et les cyclistes puissent se promener en toute sécurité. C'est pourquoi la circulation des véhicules est désormais limitée à 30 km/heure.

### Quels sont les projets de la commune ?

**L'**engagement que nous avons pris est de restaurer le réseau d'eau vieillissant. Malgré un entretien régulier, le réseau a un taux de fuite de 10%. Une première tranche a été réalisée rue Basse, avec le but de minimiser les eaux pluviales, en les infiltrant. En parallèle, les réseaux d'électricité, de téléphone, la fibre et l'éclairage public seront enfouis. Cette démarche sera renouvelée pour la rue de Verdun, après 2020.

Auparavant, le mur de soutènement autour de l'église, la place de l'Eglise, ainsi que la place de la Mairie seront refaits et le centre village finalisé.

Les locaux communaux pour les usagers n'ont pas été oubliés : les fenêtres de la mairie ont été remplacées permettant un gain de confort et de chauffage conséquents. Les toitures de la salle des fêtes et de l'école ont été rénovées. L'aménagement de l'école est en cours de programmation pour améliorer le confort thermique, mais également la qualité de l'air pour nos enfants.

Avec l'espoir de toujours progresser en respectant au mieux notre planète, nous avons repensé notre PLU : trois hectares ont été rendus à l'agriculture. Gageons que ces hectares serviront à nourrir les populations, avec une agriculture raisonnable, voire bio, car, à terme, il ne pourra pas en être autrement.

### Qu'apporte l'intercommunalité à votre commune ?

**L'**intercommunalité est un projet de partage et de mutualisation de moyens humains et de services.

Nous avons choisi de rejoindre la Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux composée de 11 communes. Son échelle est judicieuse pour maîtriser les coûts et les décisions et nous pouvons participer au pilotage.

Cette intercommunalité permet à nos enfants d'être scolarisés à Gundolsheim, de bénéficier d'un périscolaire mutualisé avec Rouffach, d'une médiathèque et d'un service jeunesse.

Le service déchets auquel je contribue en tant que vice-président en charge de l'environnement, est essentiel. Nous disposons désormais d'une nouvelle déchèterie plus sûre et avec de nouvelles filières : éco-mobilier, plâtres, plastiques durs, huisseries. Ces filières permettent de réduire le taux d'enfouissement des déchets et d'aller dans le sens d'une économie circulaire. Je suis également engagé au SM4, en tant que délégué de la Communauté de communes, pour maîtriser les coûts de traitement et améliorer le destin de nos bio-déchets.

Dès 2026, la CC PAROVIC aura la gestion d'une nouvelle compétence à laquelle nous devons nous préparer : la compétence eau et assainissement.

# Initiative Colmar Centre-Alsace

## Un accompagnement sur mesure pour soutenir la création, la reprise ou le développement d'entreprises

**Q**ui n'a pas songé un jour à se mettre à son compte ? Sachant que le parcours n'est pas sans risque, mieux vaut être bien accompagné...

Depuis 2004, Initiative Colmar Centre-Alsace propose son aide à des entrepreneurs désireux de créer ou de reprendre une entreprise. Forte de son succès, la plateforme a étendu en 2015 son appui à des entrepreneurs porteurs d'un projet de développement et qui exercent depuis moins de six ans. L'intérêt de ce dispositif est d'augmenter considérablement le taux de survie des entreprises qu'elle accompagne. Pour preuve, plus de neuf entrepreneurs sur dix sont toujours en activité après trois ans. Alors, pourquoi pas vous ?

### En quoi consiste ce dispositif?

#### 1 /TOUT D'ABORD, ÊTRE BIEN PRÉPARÉ...

La plateforme réalisera une expertise technique du projet afin d'en renforcer sa cohérence. Vous pourrez ensuite présenter votre projet à des experts réunis spécialement pour vous et vous donner ainsi accès aux aides financières et à l'accompagnement si le projet est estimé viable.

#### 2 /ENSUITE, ÊTRE BIEN FINANÇÉ...

Cette aide financière vient renforcer vos apports sur votre projet et vous aider à obtenir plus facilement le fameux sésame qu'est le prêt bancaire. La plateforme peut apporter son soutien jusqu'à 15 000€ sous forme de prêt d'honneur à taux 0% et mobiliser d'autres

aides complémentaires jusqu'à 35 000€ (prêt Initiative Remarquable, prêt Caisse des Dépôts et Consignations...).

#### 3/ ET ENFIN, ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR MENER À BIEN VOTRE PROJET.

Initiative Colmar Centre-Alsace vous proposera un parrainage. Le partage et la transmission du savoir et du savoir-faire sont les maîtres mots de ces chefs d'entreprise adhérent à la plateforme qui vont accompagner les entrepreneurs qui démarrent. Il faut dire que les chefs d'entreprises alsaciens sont particulièrement sensibles à cette transmission d'expérience.

« Même en phase de développement le jeune chef d'entreprise est confronté à des choix parfois difficiles. Un regard extérieur, bénévole et désintéressé vaut de l'or ! » explique Françoise ARENA responsable de la plateforme.

Tout au long de votre parcours, la plateforme vous ouvrira son réseau et vous mettra en relation avec les acteurs économiques du territoire qui pourront vous aider pour le bon déroulement de votre projet (chambre de Commerce, chambre de Métiers, banques, organismes de cautionnement, experts-comptables, entrepreneurs...).

Que vous soyez porteur d'un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ou chef d'entreprise expérimenté qui souhaite consacrer une vingtaine d'heures par an à un entrepreneur qui démarre, vous pouvez contacter Initiative Colmar Centre-Alsace au 03 89 20 12 12/16.

## Ils ont tenté l'aventure...

### Utiliser les services de « LEV-TOIT » Camion benne et grue avec chauffeur

« Après quelques années d'expérience, je me suis senti suffisamment armé pour créer mon entreprise. Être accompagné par la plateforme, ça aide à endosser un peu plus vite ce nouveau costume de chef d'entreprise. J'échange régulièrement avec Christian RAYMOND, mon parrain, qui partage avec moi son expérience de chef d'entreprise. Ces rencontres sont des moments privilégiés qui m'aident à prendre du recul. » (Cyrille ALTERMATT)

Contact : Cyrille ALTERMATT au  
06 82 23 39 73 (lev-toit@orange.fr)



### Se restaurer à ... « L'ATELIER DE BÉNÉ »

« La création d'une entreprise est un parcours difficile mais il faut garder le cap. La plateforme Initiative Colmar Centre-Alsace m'a aidée à concrétiser mon projet. Elle m'a accordé un prêt d'honneur et son aide ne s'arrête pas au démarrage de l'entreprise car là aussi, le chef d'entreprise doit être bien entouré... » (Bénédicte DELEMER)

Y aller : 6J rue du Rempart Sud,  
68420 Eguisheim • 03 68 61 38 04



# les nouvelles filières de la déchèterie intercommunale

D

epuis sa réouverture le 17 juillet dernier, la déchèterie intercommunale située à Pfaffenheim propose des zones de tri supplémentaires, destinées à réduire les apports dans la benne à déchets ultimes, dont l'issue finale est l'enfouissement en sol alsacien. Pour nous inciter tous à ces nouveaux gestes de tri, voici les explications qui permettent de comprendre pourquoi il est si important de mieux trier.



## LES DÉCHETS DE PLÂTRE (benne n°2)

Ce sont tous les déchets contenant du plâtre : carreaux de plâtre simple creux ou pleins, mais aussi ceux comprenant des parements en papier ou carton, des isolants en polystyrène, laine de verre ou de roche, des cloisons alvéolaires, du verre, des rails métalliques ou de la faïence... Sont aussi considérés comme plâtre complexe l'ensemble des sacs de plâtre (à prise rapide, pour moulage, de scellement, de rebouchage...). Sont exclus les bétons cellulaires (qui ne sont pas du plâtre) et qui eux vont à la benne ultime. Après un regroupement chez Schroll à Colmar pour optimiser le transport, ces déchets sont recyclés par Ritleng revalorisation en Alsace, chez ROHR. Ainsi, 86% du gypse est récupéré pour fabriquer de nouveaux produits à base de plâtre (plaques, ...). Le reste étant soit recyclé (métaux, ...), soit valorisé (films plastiques, ...).



## LES DÉCHETS D'AMEUBLEMENT (benne « Mobilier » n°4)

Ce sont tous les meubles cassés, qu'il y ait du bois, du plastique, du métal ou du textile assemblé ou non (canapés, lits, meubles de rangement, ...), mais aussi les matelas, les salons de jardins, etc... Cette benne permet de détourner une des plus grosses quantités de déchets de la benne à déchets ultimes ! Cette benne ne nous coûte rien grâce au recyclage des matériaux qui est fait par la suite, et à l'éco-organisme Eco Mobilier qui finance cette filière des industriels du meuble.



## HOUSSES + FILMS PE (présentoirs entre bennes n°4 et 5)

Ce sont tous les films en plastiques souples, housses, sacs, bâches, etc., transparents ou colorés. Une fois collectés puis triés, ces déchets sont recyclés à LENS (62) ou à LICHTENVOORDE (Pays-Bas) pour les housses épaisses.



## PLASTIQUES RIGIDES EN MÉLANGE (benne n°5)

Ce sont tous les plastiques durs et épais souples, comme les seaux cassés, les arrosoirs, les pots horticoles, ... Après collecte et tri, ces matériaux sont recyclés chez Geboplast (67) et au Comptoir des plastiques de l'Ain (01).

## POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Coloré ou non, le polystyrène expansé est un matériau plastique et rigide emprisonnant de petites bulles de gaz. Il est également appelé mousse polystyrène, utilisé comme protection d'emballage des appareils électroménagers, chaîne hi-fi... Après collecte et tri, ces polystyrènes sont recyclés chez Fischer Kunststoffe ACHERN (Allemagne) pour redevenir des granulés ou des plaques.



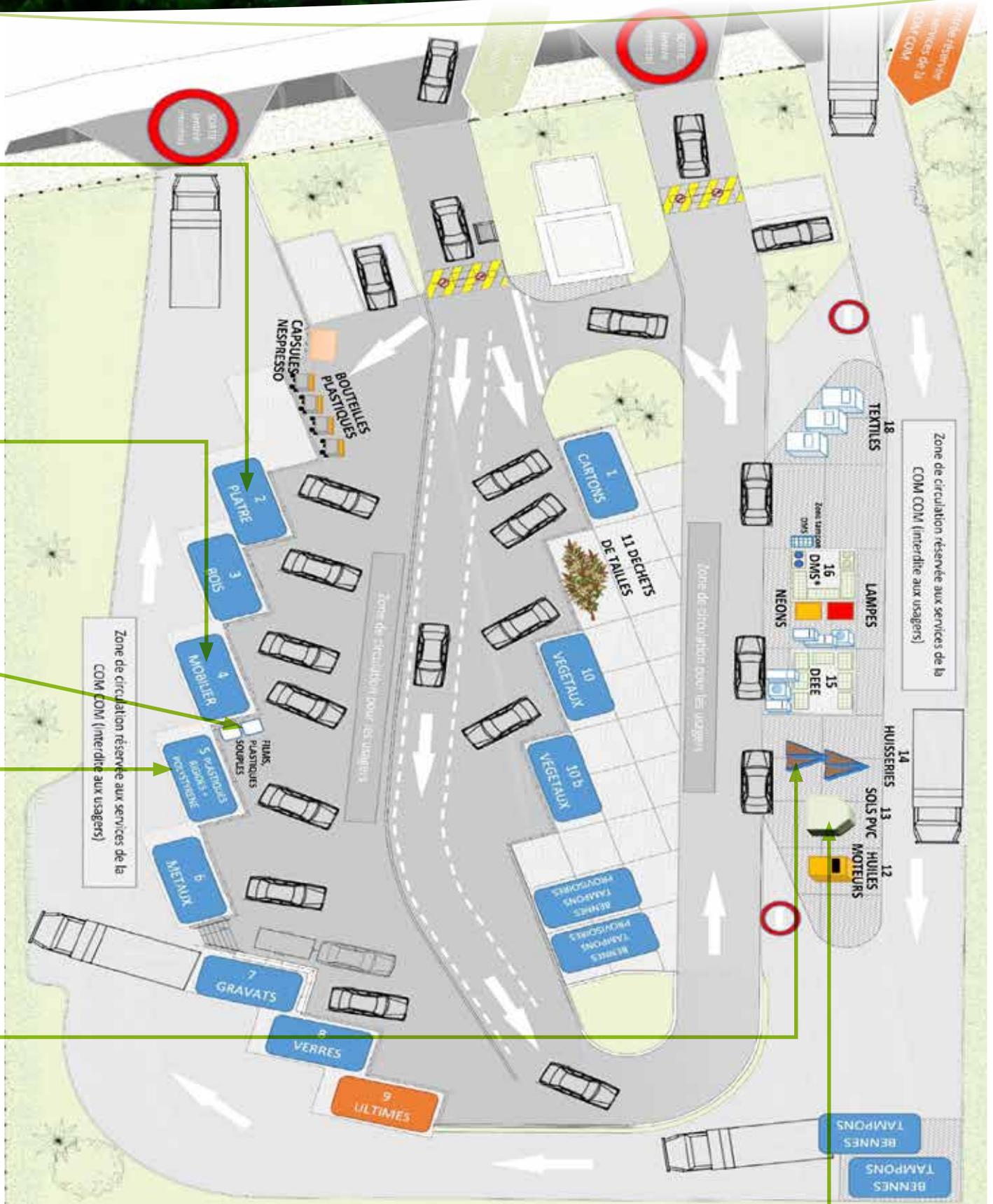
## HUISSERIES (2 racks à huisserie n°14)

Ce sont toutes les portes fenêtres, velux, ... en PVC, bois ou métal. Une fois collectés, démantelés, puis triés, les matériaux sont recyclés dans des fonderies du Haut-Rhin (Alu), chez Egger à Rambervillier dans les Vosges pour le bois et chez PVC (Veka - Vendeuvre sur Barse dans l'Aube).



## SOLS PVC (benne n°13)

Ce sont tous les revêtements de sols en PVC, quels que soient les motifs, en rouleaux ou en lames. Après collecte, ils sont recyclés par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers (75) pour différents industriels français pour fabriquer de nouveaux objets en PVC (tubes, ...)



Après trois mois de fonctionnement, 45 tonnes de déchets ultimes ont pu être évités grâce aux nouvelles filières, soit l'équivalent de 30 camions bennes de 30 m<sup>3</sup> !



## Service Animation Jeunesse

Le SAJ, géré par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, est un espace d'animations, de loisirs, de rencontres, d'informations et de ressources qui s'adresse à la jeunesse présente sur le territoire de la Communauté de communes. Deux permanents (Xavier Heslouin et Kim Boehler) ont pour cœur de mission d'accompagner les jeunes dans

leurs parcours de vie en leur proposant des activités socio-éducatives, culturelles et sportives avec le souci de les intégrer dans l'organisation de leurs loisirs. Solidarité, esprit d'équipe, égalité des chances, mixité sociale, autant de valeurs qui guident l'action du SAJ au quotidien avec une conviction forte : chaque jeune a sa place dans la société et la possibilité de concrétiser ses projets !

### C'est pourquoi, le SAJ articule ses actions autour de trois grands objectifs

Favoriser l'engagement citoyen et les espaces d'implication de la jeunesse

Créer du lien avec les associations des communes

Co-construire avec les jeunes une offre d'activités accessibles et diversifiées

Le programme trimestriel (mercredis, samedis et vacances scolaires) propose des sorties, des activités culturelles et sportives et des débats.

Les animateurs répondent également aux projets collectifs initiés par les jeunes et qui se concrétiseront en 2019 :

■ **VACANCES DE FÉVRIER** : mini-camp ski alpin du 11 au 14 février 2019 et mini-camp neige du 18 au 22 février 2019 (dans les Vosges).

■ **VACANCES D'AVRIL** : mini-camp à Paris du 15 au 18 avril ;

- Des séances **jam-session** où les jeunes musiciens se retrouvent, travaillent des morceaux et organisent des soirées concerts ouvertes au public (vacances de février et d'avril).
- Création d'un **club-cinéma** depuis octobre 2018 : tous les vendredis, de 16h à 18h30 : projection de films, débats, rédaction de critiques et réalisation d'un court-métrage avec les jeunes.

Provisoirement, le local-jeunes est situé au 14 place de la République à Rouffach

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Période scolaire :**  
mardi de 16h à 18h  
vendredi de 14h à 19h  
mercredi et samedi de 13h30 à 18h30  
fermé le lundi

**Vacances scolaires (excepté Noël) :**  
du lundi au vendredi de 9h à 18h30  
(possibilité de déjeuner au local)

Pour les communes de l'intercommunalité, les animations ont lieu dans les salles polyvalentes ou de sport en hiver, sur les aires de jeux en été (loisirs de proximité proposés dans chaque commune selon un planning à retrouver dans le programme.)

Toutes les infos au 03 89 78 55 96 ou 06 22 14 14 82. Programme sur le site : [www.cc-paysderouffach.fr](http://www.cc-paysderouffach.fr)



# Le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s

## Rétrospective 2018...

Des temps festifs, des formations, des sorties, des ateliers bihebdomadaires...



## Projets 2019...

**Formation continue pour les professionnel(le)s « Sauveteur secouriste du travail dans le cadre de la prise en charge des enfants », animée par l'Unité de Développement des Premiers Secours du Haut-Rhin (UDPS 68)**  
**Samedis 19 et 26 janvier 2019**  
**au RAM de Rouffach.**

**Journée départementale des assistants maternels, Conférence de Mme Anne-Marie Fontaine « observer pour calmer le jeu »**  
**Samedi 30 mars 2019**  
**au lycée agricole de Rouffach**



Deux ateliers à choisir sur huit ateliers proposés (Yoga du rire, l'argent dans la relation...)

## LE RÉSEAU LOCAL PARENTS : un premier bilan très positif



**D**

epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un réseau local dédié aux parents a vu le jour dans notre Communauté de communes.

Vous avez certainement aperçu ce flyer, programme distribué dans toutes les écoles et structures petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

**A retrouver sur :**

[www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr](http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr)



**C**

ette année a été marquée par différents temps de rencontres proposés aux parents qui ont remporté un franc succès : trois conférences, six ateliers parents-enfants (livre, cuisine, jeux et bricolages de Noël...) et deux rendez-vous pour les parents d'adolescents. Au total, vous étiez 180 parents à participer à ces rencontres.

Nous préparons actuellement le programme des actions 2019 et nous vous y attendons déjà avec impatience.

**Pour rappel, si vous souhaitez exprimer vos envies, vos idées, participer aux montages de projets, n'hésitez pas à venir rejoindre une équipe dynamique.**



Conférence de Mme Véronique Poisson (à droite) sur le thème de la Bienveillance

### Contact : Sonia MARQUE

- Par téléphone : 03 89 49 68 93
- Par mail : [rpam@cc-paysderouffach.fr](mailto:rpam@cc-paysderouffach.fr)
- Au Relais : 12 B place de la République à Rouffach

### Permanences d'accueil du public :

Mardi 13h30 – 18h / Mercredi 8h – 12h  
 Jeudi 13h30 – 18h30  
 Et sur rendez-vous au relais ou dans votre mairie

## La Ludothèque fête ses 4 ans Plus de 7 000 visiteurs cette année

Installée au 2<sup>ème</sup> étage, la ludothèque offre

Un espace convivial, accessible pendant les 23 heures d'ouverture de la médiathèque, du mardi au samedi après-midi (grands jeux en bois : Puissance 4, Baby-foot, différents jeux pour les plus jeunes...)



Le prêt de jeux pour les adhérents à la médiathèque ainsi qu'une valise anniversaire pour vos fêtes.

Un espace tablettes numériques et jeux vidéo en libre accès.

Tous les vendredis soirs, de 18h à 19h, vous pouvez essayer le casque à réalité virtuelle (à partir de 12 ans).



Tout au long de l'année, sont organisées des animations : après-midi jeux, ateliers numériques, sessions gaming.

La 2<sup>ème</sup> édition de la  
« NUIT DE LA LECTURE »  
aura lieu le samedi 19 janvier 2019  
de 20h à 22h30.



LE MINISTÈRE DE LA CULTURE PRÉSENTE LA

Nuit de la lecture

le 19 janvier 2019



www.nuitdelalecture.fr

#NuitLecture

**A 20h pour les plus jeunes « Soirée pyjama »  
avec le spectacle « Polaire » :**

Viens en pyjama avec ton doudou, assister au spectacle musical et poétique de la compagnie Papier Plum' : « À la poursuite de la douceur des nuages, Lapin Blanc entame une fantastique épopée qui le mènera au-delà des montagnes, le plongera dans la gueule d'une baleine et le portera jusqu'aux plaines immaculées du Grand Nord ».

A partir de 3 ans, 45 min environ.

Gratuit sur inscription 03 89 78 53 12  
ou [mediatheque@cc-paysderouffach.fr](mailto:mediatheque@cc-paysderouffach.fr)

**« HAPPY HOURS » : c'est la fête !** Vous pouvez emprunter tout ce qui vous fait plaisir ! Pas de limitation d'emprunt de 20h à 22h30 ! Profitez-en pour découvrir des livres, des DVD...ou des jeux que vous n'avez jamais osé prendre !

**SOIREE JEUX à la ludothèque** avec une sélection de jeux de société à découvrir en famille ou entre amis. Vous pouvez aussi vous lancer des défis en jouant à l'espace jeux vidéo... Entrée libre.

**LE NOUVEAU PROGRAMME DES  
MANIFESTATIONS EN LIGNE DÈS JANVIER :**

<http://rouffach.opac3d.fr> ou sur le site  
de la médiathèque ludothèque de Rouffach.

**Horaires d'ouverture  
(pas de changement pendant  
les congés scolaires)**

Mardi: 13h00 - 18h00  
Mercredi: 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Jeudi: 15h00 - 18h00  
Vendredi: 15h00 - 19h00  
Samedi: 10h00 - 12h30 / 14h00 - 16h30

**Accès gratuit à Internet**  
sur des postes informatiques ou au WIFI.

**Médiathèque**

« Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »

12B, place de la République - 68250 Rouffach

Tél. 03 89 78 53 12

Mail : [mediatheque@cc-paysderouffach.fr](mailto:mediatheque@cc-paysderouffach.fr)

Site : [rouffach.opac3d.fr](http://rouffach.opac3d.fr)

Facebook : Médiathèque/Ludothèque du Pays de Rouffach

# Dès le 19 décembre 2018 : fermeture définitive de la Trésorerie de Rouffach

**Vous êtes domiciliés à Gueberschwihr, Gundolsheim, Hattstatt, Osenbach, Pfaffenheim, Rouffach ou Westhalten :**

(Pas de changement pour les habitants des communes de Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen qui dépendent déjà de la Trésorerie Colmar Municipale).

**DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019,**  
pour régler vos factures d'eau, d'assainissement, la taxe de séjour et la redevance spéciale, adressez-vous à la

Trésorerie Colmar Municipale  
Cité administrative - Bâtiment J - 3 rue Fleischhauer  
68026 COLMAR CEDEX  
Tél. : 03 89 21 61 30  
Mail : t068004@dgfip.finances.gouv.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mercredi et jeudi  
de 08h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h00  
Mardi et vendredi de 08h30 à 11h45

**Si vous souhaitez faire un virement bancaire :**  
**NOUVELLES COORDONNÉES BANCAIRES À UTILISER À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 :**

RIB : 30001 00307 C6800000000 91

IBAN : FR43 3000 1003 07C6 8000 0000 091

BIC : BDFEFRPPCCT

Une permanence fiscale est assurée à la Maison des services de Rouffach (12B place de la République) de 8h30 à 12h aux dates suivantes :

Le 22 janvier 2019 | Les 5 et 26 février 2019 | Les 12 et 26 mars 2019

**Concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, la contribution à l'audiovisuel et l'attestation de résidence, vous souhaitez des renseignements sur votre situation fiscale, vous souhaitez payer ?**

Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Guebwiller  
10 rue du Général Gouraud - 68500 GUEBWILLER  
Tél. 03 89 74 93 51  
Mail : sip.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr  
ou depuis votre compte fiscal sur [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi et jeudi  
de 08h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00  
Mercredi et jeudi de 08h15 à 11h45

## Mise en place du dispositif TIPI (titres payables sur internet)

**A**

partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous aurez la possibilité de payer vos factures de taxes de séjour et de redevances spéciales déchets par carte bancaire :

- Rendez-vous sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).
- Cliquez sur l'icône « accéder au paiement ».
- Renseignez l'identifiant de la collectivité visible dans l'encadré en bas à droite de votre facture, puis renseignez la référence facture.

**EXEMPLE : Adresse de paiement par internet :**

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

**INFORMATIONS À SAISIR EN LIGNE**

Identifiant collectivité : **XXXXXX**

Référence facture : **2019-001-XXXXXX**

Le paiement par virement ou par chèque à l'ordre du Trésor Public sera toujours possible. Attention, se reporter à l'article fermeture Trésorerie de Rouffach pour les coordonnées de la nouvelle trésorerie.

## Tourisme

**L**a CC PAROVIC exerce la compétence tourisme et, à ce titre, récolte la taxe de séjour intégralement reversée à l'Office de Tourisme Pays d'Eguisheim et Rouffach pour ses missions de service public de promotion et d'accueil touristique.

La taxe est calculée « au réel », c'est-à-dire par nuitée et par personne selon le tarif applicable en fonction du classement de l'hébergement.

### ELLE EST COLLECTÉE PAR :

- les professionnels (hôtellerie, résidence de tourisme, villages de vacances, campings...),
- les particuliers (location de villas et meublés, gîtes, chambres d'hôtes).

Le montant de la taxe est perçu avant le départ du visiteur et figure distinctement sur la facture du client.

Le montant de la taxe est calculé sur la base de la déclaration.

Depuis 2018, la déclaration doit se faire trimestriellement et est obligatoire même si l'hébergement est ponctuellement fermé ou si l'hébergeur n'a pas eu de client, via la plateforme de télédéclaration :

<https://taxedesejourccparovic.consonanceweb.fr/>

Pour ceux qui n'ont pas d'accès internet, un formulaire papier peut être transmis par nos services et devra être renvoyé chaque trimestre.

Un avis de sommes à payer est émis trimestriellement pour les professionnels (hôteliers, résidence de vacances) et annuellement pour les particuliers (gîtes, meublés ...) et transmis par l'intermédiaire du Trésor Public.

**! Avant l'ouverture d'un nouvel hébergement,** le logeur a obligation de le déclarer auprès de la mairie de la commune du lieu d'habitation concerné (Cerfa n°14004\*2) en application des Art L.324-1-1 et D.324-1-1 du code du tourisme, et d'en informer la CCPAROVIC.

La CCPAROVIC doit être informée dès le changement de classification ou labellisation de l'hébergement.

Plus d'information au 03 89 78 51 44  
ou [accueil@cc-paysderouffach.fr](mailto:accueil@cc-paysderouffach.fr)



## Ecole de Musique

**L**e président de la Communauté de communes, l'ensemble des élus, le président de l'EMPAROVIC ainsi que les membres du conseil d'administration de l'école de musique tiennent à féliciter les neuf élèves qui, dans le cadre des évaluations instrumentales de fin de 1<sup>er</sup> cycle, ont obtenu leur diplôme de fin de 1<sup>er</sup> cycle.

### MENTION TRÈS BIEN :

- WALDMEYER Samuel en piano

### MENTION BIEN :

- LICHTLE Fanny en formation musicale et piano
- SALCH Marie en formation musicale et piano
- SCHERRER Marie en formation musicale et flûte traversière
- VIAL Fantine en formation musicale et piano
- WALLER Sara en formation musicale et guitare

### SANS MENTION :

- BOUMAZA Justine en piano
- FREUDENREICH Mathis en formation musicale et batterie
- GWINNER Robin en guitare

Actuellement, 148 élèves se sont inscrits (166 élèves étaient inscrits pour la saison 2017/2018 et 159 élèves pour la saison 2016/2017).

18 professeurs assurent la formation musicale et instrumentale à travers la batterie, le chant, la clarinette, le cornet, les flûtes traversière et à bec, les guitares sèche et électrique, le piano, le saxophone, la trompette, le trombone et le violon.

Des cours d'éveil musical sont proposés à Rouffach et Eguisheim, pour les 4/6 ans, afin de leur permettre de se familiariser avec les sons et les rythmes. 20 élèves sont inscrits en cours d'éveil musical (19 élèves en 2017/2018 et 7 élèves en 2016/2017).